

«EN BREF»

● La Municipalité invite cordialement tous les Saint-Quentinois à la cérémonie des voeux qui aura lieu :

**dimanche 8 janvier 2012,
à 11 heures au Médian**

Projection à cette occasion,
d'un court-métrage réalisé lors
du Comice Agricole 2011

MEILLEURS VOEUX !

Michel Bacconnier, Maire de Saint-Quentin-Fallavier
et le Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2012.
Que cette année nouvelle soit riche en projets
pour dépasser les difficultés de ce monde.



*Saint-Quentin-Fallavier, 1^{er} prix du concours départemental des villes et villages fleuris 2011
1^{er} prix du concours départemental «développement durable» (catégorie de 4501 à 15000 habitants)*

AGENDA DE JANVIER

ACTION MUNICIPALE

- **Réunion Satoemplois**, vendredi 20 au Relais Emploi de 9h30 à 12h. Inscription au 04.74.94.88.50.
- **Atelier «Internet et recherche d'emploi»** les vendredis 6 et 27 au Relais Emploi de 9h30 à 11h30.

VIE CULTURELLE

- **Exposition peintures Claude Fuminieux «Femmes remarquables»** du 3 au 20, Espace George Sand. Présence de l'artiste vendredi 6 à partir de 14h30.
- **Conférence UTA «Le monde arabe hier et aujourd'hui»**, mardi 10, 14h, Espace George Sand.
- **Ciné plaisir Alexandre le bienheureux**, film réalisé par Yves Robert, avec un intervenant «cinéma» : M. Caron, mardi 17, 20h, Espace George Sand.
- **Théâtre - humour Catch'Impro** avec la Ligue d'Improvisation Grenobloise, dimanche 22, 16h, Médian.
- **Marionnettes «Tours et détours»** spectacle jeune public organisé par la CAPI, avec la Cie Emile Valantin, lundi 23, 18h30, Espace George Sand.
- **Exposition rentrée de l'environnement : «St-Quentin et ses milieux»**, ouvert au public, samedi 28, Salle des Fêtes.
- **Exposition «rencontre entre un toucher pastel et deux regards**

numériques» Etienne Morel, Grégory Perrin et Maryline Da Silva Cavalli, à partir du 23, Espace George Sand.
- Séance démonstration échange avec les artistes le 27 à partir de 14h.

VIE ASSOCIATIVE

- **Challenge Therry** organisé par la Boule St-Quentinoise, samedi 14, au Boulodrome, à 13h30.
- **Assemblée générale OSQ**, mercredi 18, 18h30, au Centre Social.
- **Loto** organisé par le Sou des écoles, samedi 21, 16h, Salle des Fêtes.
- **Cyclo-cross** organisé par le Vélo-Club, dimanche 22.
- **Assemblée générale Montjay mon Hameau**, samedi 28, 18h, Centre Social.
- **Concours de triplettes seniors** organisé par l'Amicale Pétanque, dimanche 29, 14h, Boulodrome.
- **Loto** organisé par le Club des Retraités, dimanche 29, 13h30, Salle des Fêtes.

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL

- **Balade dont vous êtes le héros**, marche sans difficultés autour de Saint-Quentin-Fallavier, jeudi 12, rendez-vous devant le Centre Social à 9h, retour 11h, accès libre et gratuit.
- **Accueil Parents/Enfants**, enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, de leurs grands-parents ou assistante maternelle, de 9h30 à 11h30, au

Nymphéa le mardi, au Centre de l'Enfance le vendredi, accès libre et gratuit.

- **Comité Adultes/Familles**, mercredi 25, 18h, Centre Social.
- **Place aux jeux**, accès libre et gratuit
- **Ludothèque** au Nymphéa tous les mercredis de 10h à 12h et le jeudi de 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires)
- **Biblio'jeux** le samedi 21, de 10h à 12h, à la bibliothèque.
- **Jardinons ensemble «Engrais biologiques et produits écologiques»**, mardi 10, de 17h à 18h30, Centre de l'Enfance, inscriptions en cours, gratuit.
- **Point d'information Accueil/Animations Jeunes 11-17 ans (PIAJ)**, accès libre et gratuit.
- mardi de 17h à 19h au local jeunes
- mercredi de 14h à 17h en alternance au local jeunes et au Nymphéa
- vendredi de 17h à 19h, au Nymphéa
- **Café des parents** tous les lundis hors vacances scolaires au Nymphéa, à partir de 13h30 jusqu'à 16h30, accès libre et gratuit.

- **En ville sans ma voiture** samedi 28, de 14h à 18h, au Centre Village.



Contact : 04.74.94.88.00
www.st-quentin-fallavier.eu

Directeur de la publication : M. Bacconnier
Imprimé par nos soins - 2300 ex





CENTRE SOCIAL MUNICIPAL INSCRIPTIONS POUR LES ACTIVITÉS DU MOIS DE FÉVRIER 2012.

■ Accueil de Loisirs des vacances d'hiver :

- St-Quentinois : samedi 21 janvier, de 8h30 à 12h30, au Nymphéa.
- St-Quentinois et rattachés : mardi 24 janvier, de 8h30 à 19h (non-stop), au Centre Social.
- Tous : jeudi 26 janvier, de 8h30 à 19h (non-stop), au Centre Social. **Attention : nouvelles modalités d'inscription**

■ Sorties familiales

- Dès le 9 janvier, pour la sortie Ski de fond à la Féclaz du 4 février.
- Dès le 9 janvier, pour la sortie à la patinoire de Lyon du 16 février. **Tarifs au quotient familial**

■ Semaine «Portes ouvertes» des ateliers adultes du 13 au 17 février : renseignements et inscriptions à partir du lundi 23 janvier. **Accès libre et gratuit**

■ Petit déjeuner discussion «Quelle autorité, quelles limites pour nos enfants», le samedi 4 février, renseignements à partir du lundi 23 janvier.

■ Vacances créatives aux vacances d'hiver «Maquillage enfant carnaval» le mardi 21 février inscriptions à partir du lundi 23 janvier. **Tarifs au quotient familial**



**Le 28 janvier,
sortez vos vélos, vos rollers et venez découvrir
au centre village, une autre façon de se déplacer
«sans voiture».**

Journée organisée par le Conseil Municipal d'Enfants,
avec la participation des associations : OSQ Foulée
Libre, OSQ Roller et le Vélo-Club St-Quentinois.
Animation : Zig'Anime

Présentation de la démarche
éco-responsable «Pédibus»



"Journée en ville sans ma voiture"

Le 28 janvier 2012 de 14h à 18h



Sans ma voiture l'air
est plus pur!!



Venez Nombreux!!

Avec la participation de: la foulée libre "Le vélo club"
"OSQ roller" "Le pédibus" et "Zig'Anime".

Dimanche 22 Janvier
de 16h à 19h
Entracte-buvette

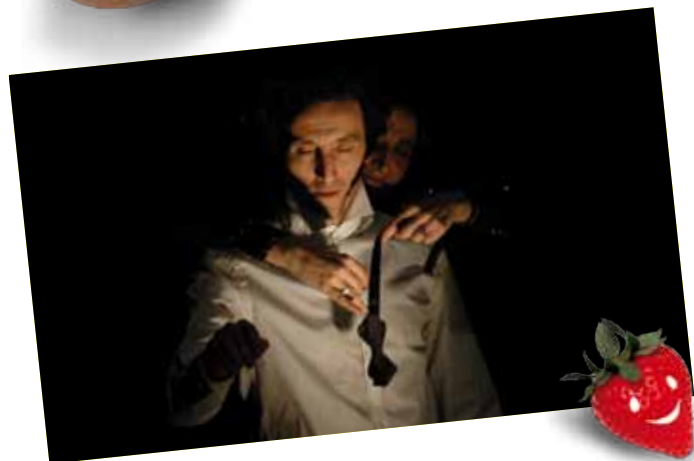
THÉÂTRE-HUMOUR

CATCH'IMPRO

Ligue d'Improvisation Grenobloise



> le Médian



TARIFS ADULTES
normal : 16€
réduit : 14,5€
abonné : 13€

TARIFS ENFANT
normal : 8€
réduit : 7€

Renseignements et réservations
Espace George Sand
Tél. : 04 74 95 56 01
espace.culturel@st-quentin-fallavier.eu

La Ligue d'Improvisation Grenobloise (LIG) se met au catch, et le moins que l'on puisse dire, c'est que ça déménage. Réunissant une douzaine de comédiens professionnels sur la région Rhône-Alpes, la LIG n'en est pas à son coup d'essai des spectacles d'improvisation.

Forts d'une expérience de plusieurs années parmi de nombreuses troupes d'acteurs, en France comme en Europe, des duos d'improvisateurs vont venir s'affronter sur le ring.

Inspirée des combats de catch, cette prestation verra ces comédiens de l'extrême batailler, dans le respect des règles cela va de soi, afin de relever tous les défis de l'arbitre, éminent membre de la FICI (Fédération Internationale de Catch Impro). Le public aura également son mot à dire, puisque, spectacle d'improvisation oblige, il pourra proposer des thèmes, et donc interagir directement avec les comédiens.

Les spectateurs seront aussi juges d'un soir, puisqu'une fois le spectacle terminé, ils éliront les grands gagnants de ces combats d'improvisation. A destination de toute la famille, Catch'impro est une excellente raison de venir passer un agréable après-midi, assurément riche en rebondissements.

1^{ER} PRIX CYCLO-CROSS DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN-FALLAVIER ORGANISÉ PAR LE VÉLO CLUB ST-QUENTINOIS

22 JANVIER SUR LE PARCOURS DE SANTÉ (derrière la Mairie)

Ecole de cyclisme

Dossards 11h
Départ pré-licenciés, poussins, pupilles 11h30

Départ benjamins et minimes 11h45
Remise des prix 12h30

Cadets et Dames

Dossards 12h
Départ 12h45

Juniors

Dossards 13h
Départ 13h45
Remise des prix 14h30

Seniors et Espoirs

Dossards 13h45
Départ 15h
Remise des prix 16h15



Mme Geneviève Humbert

**Le Groupement de Gendarmerie
Départementale de l'Isère**
vous conseille :

Attention !!



**Contre les cambriolages,
ayez le bon réflexe !!!**

**Le cambrioleur choisit des cibles faciles
et va au plus simple.
Il se renseigne sur vos habitudes.
Il recherche les failles de votre protection
et en profite.**

Se préserver c'est entre autres :

- utiliser efficacement vos équipements de protection (verrouiller les portes et fermer vos fenêtres même pour une absence de courte durée)
- ne jamais laisser vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs
- placer en lieux sûrs et éloignés des accès vos bijoux, sacs à main et clés de voitures
- ne laisser aucun objet de valeur ou facilement monnayable visible depuis vos fenêtres
- ne pas conserver chez soi d'importantes sommes d'argent même dans des cachettes que vous pensez introuvables
- en cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité (levée régulière ou suivi du courrier, ouverture des volets, éclairages dissuasifs aléatoires, transfert des appels téléphoniques)

Vous êtes témoin d'un fait suspect ou victime d'un cambriolage



Composer le 17 ou le 112

Dans le cadre des opérations "tranquillité vacances" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront programmées.



PLAN DE DÉNEIGEMENT

QUI FAIT QUOI ?

- La C.A.P.I. assure le déneigement de l'ensemble des voiries communautaires, y compris la zone industrielle, selon un ordre de priorité.
- Le service technique municipal assure le déneigement des voiries communales ainsi que les accès aux bâtiments communaux et aux écoles.

LIMITER LES DÉPLACEMENTS

Selon la situation, et à la demande du groupe de coordination :

- Les enfants seront gardés dans les bâtiments dans lesquels ils se trouvent, où les parents pourront venir les chercher (le personnel communal sera réquisitionné).
- Le mini-bus peut être annulé sur décision soit de la commune, soit du transporteur, soit sur ordre du Conseil Général

RIVERAINS DE LA LIEUSE

Afin d'améliorer les interventions de déneigement dans les rues du Lotissement de la Lieuse, nous vous demandons de bien vouloir stationner vos véhicules **sur le côté de la rue opposé aux habitations (rue des Saules) ou à gauche de la rue, dans le sens de la circulation.**

DÉNEIGER SON TROTTOIR

L'arrêté municipal 2007-131 du 23/11/2007 stipule que les habitants, bailleurs (pour les logements collectifs), commerçants et entreprises sont tenus d'entretenir et de sécuriser leurs « devants de porte » (trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau).